



## **LES DISCRIMINATIONS NE PRENNENT PAS DE VACANCES : UN ETAT DES LIEUX DANS L'HEBERGEMENT DE LOISIR**

DENIS ANNE, SYLVAIN CHAREYRON, YANNICK L'HORTY

[www.tepp.eu](http://www.tepp.eu)

TEPP – Théorie et Evaluation des Politiques Publiques - FR CNRS 2042

# Les discriminations ne prennent pas de vacances : Un état des lieux dans l'hébergement de loisir

Denis ANNE<sup>1</sup>, Sylvain CHAREYRON<sup>2</sup>, Yannick L'HORTY<sup>3</sup>

Novembre 2024

## Résumé

Nous mesurons les discriminations dans l'accès à un hébergement de loisir lors d'une période de forte fréquentation, au milieu du mois d'août en France, première destination touristique mondiale. Entre mai et juin 2024, nous avons testé 468 hébergements de loisir dans trois régions, Bretagne, Pays de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour trois types de modes d'hébergement, campings, hôtels et chambres d'hôte, en couvrant à la fois des offres classiques et des logements proposés sur la plateforme Airbnb. Deux critères de discriminations sont testés : une origine d'Afrique de l'Ouest, signalée par le prénom et le nom du client fictif ; une adresse en Seine-Saint-Denis, mentionnée dans la demande de réservation. L'étude montre qu'une adresse en Seine-Saint-Denis est sans effet sur les chances de succès d'une demande de réservation, pour un client d'origine française tout autant que pour un client d'origine africaine. De plus, aucune discrimination n'est détectée pour les offres de la plateforme Airbnb. Cependant, l'étude conclut à l'existence d'une forte discrimination selon l'origine africaine, significative dans toutes les régions et pour toutes les formes d'hébergement.

**Mots-clés** : Discrimination, test par correspondance, hébergement de loisir

**Codes JEL** : C81, C93, J15, J45, J71.

*Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet « Observer les Discriminations à l'Adresse en Seine-Saint-Denis » (volet ODAS-Loisirs) réalisé à la demande de l'Observatoire des Discriminations et de l'Égalité, au sein du Département de la Seine-Saint-Denis. Nous remercions Oriane Filhol et Christophe Percy, du département, Juliette Griffond et Nabila Patel, de l'Observatoire, pour leur accompagnement. Nous remercions également Moussa Kheddache et Souleymane Sylla pour leur aide dans la collecte des données.*

---

<sup>1</sup> Univ Gustave Eiffel, ERUDITE (EA 437), TEPP (FR 2042), F-77454, Marne-La-Vallée, France, [denis.anne@gmail.com](mailto:denis.anne@gmail.com)

<sup>2</sup> UPEC, ERUDITE (EA 437), TEPP (FR 2042), F-77454, Créteil, [sylvain.chareyron@u-pec.fr](mailto:sylvain.chareyron@u-pec.fr)

<sup>3</sup> Univ Gustave Eiffel, ERUDITE (EA 437), TEPP (FR 2042), F-77454, Marne-La-Vallée, France, [yannick.lhorty@univ-eiffel.fr](mailto:yannick.lhorty@univ-eiffel.fr)

## Introduction

Le sujet des discriminations dans l'accès aux établissements touristiques soulève peu d'intérêt académique. La littérature sur les discriminations concerne essentiellement l'accès aux marchés du travail et du logement et n'aborde pratiquement pas le domaine des loisirs. De façon symétrique, les travaux de recherche sur les activités touristiques et récréatives ne concernent pratiquement pas les discriminations dans l'accès à ces activités. Pourtant, chaque été en France, première destination touristique mondiale, l'association SOS Racisme réalise avec ses militants des opérations pièges auprès de bars, restaurants, boîtes de nuit et plages privées, qui donnent à voir des situations de discriminations dans l'accès à ces établissements selon la couleur de la peau ou l'origine réelle ou supposée des clients, campagnes largement relayées par les médias. Ces situations constituent des délits et font parfois l'objet de poursuites et de condamnations. Elles portent atteinte à la dignité des personnes et induisent un coût économique pour le secteur du tourisme.

Dans cette étude, nous mesurons à grande échelle les discriminations dans l'accès à l'hébergement de loisir en France. Nous nous concentrons sur les discriminations en raison de l'origine et du lieu de résidence, pointés comme les critères les plus discriminants dans l'une des seules études ayant exploré cette thématique, celle de Bunel *et al.* (2021), dont les données ont été collectées en 2015, il y a près de dix ans. Comme dans cette recherche, nous procédons à un vaste test par correspondance dans trois régions touristiques françaises, la Bretagne, les Pays de Loire et la Provence-Alpes-Côte d'Azur et nous couvrons trois modes d'hébergement, les campings, les hôtels et les chambres d'hôte. Entre mai et juin 2024, nous avons envoyé des demandes de réservation à 468 établissements touristiques pour solliciter une semaine d'hébergement pour quatre personnes durant la période de forte fréquentation de la troisième semaine du mois d'août (en dehors de la période des Jeux Olympiques de Paris). Les demandes sont envoyées par paires et sont semblables en tous points à l'exception de l'origine et du département de résidence du demandeur.

Une première originalité de ce test par correspondance est de couvrir à la fois des modes d'hébergement classique et des logements proposés par la plateforme Airbnb, suspectée d'amplifier les discriminations depuis le test de Edelman *et al.* (2017) aux Etats-Unis (voir aussi Cui & Zhang 2020 et Verhaeghe *et al.*, 2023). Une deuxième originalité est de mesurer des discriminations selon le lieu de résidence avec une adresse en Seine-Saint-Denis, le département de France métropolitaine où le taux de pauvreté est le plus élevé (28,4 % en 2018). Dans l'accès au marché du travail, Petit *et al.* (2016) ont montré que l'effet de l'adresse pouvait s'exercer à d'autres niveaux que celui du quartier, notamment à celui de la commune et du département et ils ont mis en évidence une pénalité spécifique associée à la Seine-Saint-Denis. Une troisième spécificité porte sur le critère de l'origine qui est évalué en testant le profil modal d'une personne dont le nom de famille suggère une origine d'Afrique de l'Ouest et dont le prénom signale une affiliation musulmane. Dans l'étude de Bunel *et al.* (2021), l'effet du lieu de résidence était estimé pour un quartier prioritaire parisien, avec une adresse

boulevard Barbès, et l'effet de l'origine était mesuré pour un.e africain.e suggérant par son prénom une affiliation chrétienne, ce qui était susceptible d'atténuer l'intensité des discriminations dès lors qu'une composante religieuse interfère (Adida et al., 2010). Une quatrième originalité est de faire le choix d'un protocole saturé où un client fictif cumule les deux critères de discriminations, une origine africaine et une localisation en Seine-Saint-Denis, afin de pouvoir potentiellement mesurer des effets croisés de l'adresse et de l'origine qui ont été mis en évidence dans le cas de l'accès au marché du travail (L'Horty *et al.*, 2011).

L'étude montre qu'une adresse en Seine-Saint-Denis est sans effet sur les chances de succès d'une demande de réservation, pour un client d'origine française tout autant que pour un client d'origine africaine. De plus, aucune discrimination n'est détectée pour les offres de la plateforme Airbnb. Cependant, l'étude conclut à l'existence d'une discrimination de grande ampleur selon l'origine africaine, significative dans toutes les régions et pour toutes les formes d'hébergement : le candidat d'origine africaine obtient un taux de réponses positives inférieur de plus de 20% au candidat d'origine française

La première section propose une rapide revue de la littérature. La deuxième section présente le protocole de collecte des données. La troisième section présente les résultats.

## **1. La littérature sur les discriminations dans l'accès aux loisirs : un état des lieux**

La discrimination dans l'accès aux services marchands en général et aux services touristiques en particulier fait l'objet d'une littérature scientifique aux Etats-Unis depuis l'analyse pionnière de LaPiere (1934). Des études de nature essentiellement qualitative soulignent la persistance d'une discrimination formelle et informelle notamment à l'égard des afro-américains (Gabbidon, 2003) et des homosexuels (Howerton et al., 2012). Dans le domaine de l'hébergement de loisir, Jones (1996) teste par l'envoi de courrier à 320 Hôtels et Bed & Breakfast aux Etats-Unis la probabilité d'obtenir une réservation pour des clients homosexuels. Ses résultats montrent que ces derniers reçoivent moins souvent de réponse positive que les clients hétérosexuels. Howerton et al. (2012) prolongent cette analyse en distinguant deux types de prise de contact. Le premier impersonnel est réalisé par courrier électronique et le second plus direct est conduit par téléphone. Les auteurs observent que la discrimination n'est significative que lors de réservation impersonnelle et disparaît lors d'interactions plus directes. Ces résultats confirment de manière rigoureuse l'intuition de l'étude de LaPiere (1934).

La taille des échantillons constitués pour réaliser ces différentes études interroge toutefois sur la puissance des tests statistiques proposés. L'étude d'Edelman et al. (2017) sur les réservations via le site Airbnb fournit à ce titre des résultats plus robustes. Elle porte sur 6 400 offres publiées sur le site Airbnb durant l'été 2015 localisées dans cinq grandes villes américaines Baltimore, Dallas, Los Angeles, Saint Louis et Washington. Quatre profils de candidatures fictives croisant le genre et l'origine ethnique suggérée par le nom de famille

sont construits. Cette étude identifie une pénalité de 8 points de pourcentage affectant les taux de réponse positive aux candidatures issues d'individus ayant des noms afro-américains. Des tests de robustesse montrent que ce résultat n'est altéré ni par l'homogamie des loueurs, ni par l'environnement ethnique de la location, ni par les écarts sur les caractéristiques du bien loué. En revanche, la discrimination est non significative pour les loueurs ayant déjà proposé leur bien à des afro-américains. Ces résultats sont partiellement confirmés par un test par correspondance réalisé en Belgique qui a mis en évidence l'existence de discrimination à l'encontre de clients fictifs d'origine marocaine dans les logements proposés par la plateforme Airbnb (Verhaeghe et al., 2023).

En France, malgré de nombreuses infractions avérées dans le secteur touristique, très peu d'études ont été réalisées pour documenter l'existence d'inégalité de traitement dans l'accès à ces services. A notre connaissance, il n'existe que deux études sur données françaises sur le sujet. Il s'agit d'une part de l'étude de Johnson et Guillard (2017) qui a testé 60 chambres d'hôtes localisées en France métropolitaine afin de préciser si elles discriminent formellement leurs clients en fonction de leur origine ou de leur lieu de résidence. Les auteurs testent le comportement discriminatoire formel (accès au service) et informel (temps et qualité de la réponse). Ils concluent à l'absence de discrimination formelle statistiquement significative mais à une discrimination de nature essentiellement informelle (la réponse est moins rapidement transmise et elle est plus concise). Une des limites de cette étude, due à la faiblesse de l'échantillon constitué, est qu'elle ne permet pas de préciser si cette absence de discrimination s'observe pour l'ensemble des types d'hébergement : camping, hôtels et chambre d'hôtes et pour différentes zones géographiques.

La deuxième exception est l'étude de Bunel *et al.* (2021). Entre avril et juin 2015, les auteurs ont testé les pratiques de 1 433 établissements composés de 433 campings, 353 hôtels et 647 chambres d'hôtes localisés dans trois grandes régions touristiques françaises, les régions PACA, Bretagne et Pays-de-la-Loire, en adressant des demandes de réservations fictives à de véritables établissements, réservations en tous points identiques à l'exception du ou des caractères potentiellement discriminatoires. Cette étude explore plusieurs critères de discriminations, l'âge, le sexe, une origine d'Afrique de l'Ouest et une adresse boulevard Barbès, dans le quartier prioritaire parisien de la Goutte d'Or. Les résultats apparaissent contrastés. La jeunesse des clients affecte peu et de manière non systématique leur chance de succès dans leur demande de réservation, la discrimination liée à l'âge n'étant statistiquement significative que pour les chambres d'hôtes. Parmi les jeunes, la discrimination liée à la réputation du lieu de résidence s'opère dans les trois types d'établissement, mais elle tend à être près de deux fois plus importante dans les hôtels et les chambres d'hôtes que dans les campings. Enfin, la discrimination liée à l'origine ethnique s'exerce fortement dans les chambres d'hôte et les campings mais elle est non significative dans les hôtels. Les comportements discriminatoires diffèrent également selon la région. La discrimination liée à l'âge se concentre uniquement en région Pays de la Loire alors qu'elle est non significative en Bretagne et en PACA. La discrimination liée à la réputation du lieu de

résidence est présente quant à elle dans les trois régions, mais près de deux fois plus forte en région PACA qu'en Bretagne. Notons que dans cette étude le moyen retenu pour signaler une origine d'Afrique de l'Ouest consistait à choisir un nom évoquant une origine sénégalaise et un prénom signalant une affiliation chrétienne : la cliente fictive africaine se prénomme Grâce et le client Désiré. Ce choix ne correspond pas à la situation modale des Africains de l'Ouest qui porte majoritairement des prénoms suggérant une affiliation musulmane.

Au total, si l'effet de l'origine ethnique a déjà été mesuré en France, aucune étude n'a encore testé l'existence de discriminations dans l'accès à un hébergement de loisir en fonction d'un département de résidence.

## **2. Méthodologie de production des données**

Le protocole correspond à celui d'un test par correspondance à l'aide de candidatures spontanées exprimées sous la forme d'une demande de réservation et envoyées à un échantillon représentatif de lieux d'hébergement de loisir. Les lieux d'hébergement testés sont sélectionnés sur la base d'un tirage au sort parmi l'ensemble des lieux d'hébergement touristiques.

### **2.1. Un test par demandes de réservation auprès d'établissements de loisir**

Il s'agit de réaliser un test simple, à l'aide uniquement de demandes de réservation semblables en tous points à l'exception d'une caractéristique du demandeur. Deux critères de discriminations sont couverts par l'étude : une origine africaine et un lieu de résidence en Seine-Saint-Denis, l'un des départements les plus défavorisés en France.

Entre mai et juin 2024, nous avons envoyé des demandes de réservation à un total de 468 établissements touristiques. Comme dans l'étude de Bunel *et al.* (2021), ces établissements sont localisés dans trois régions touristiques françaises : PACA, Pays de la Loire et Bretagne. Nous n'avons pas testé la région Rhône-Alpes qui est aussi une destination touristique majeure, en concentrant une large partie des séjours en station de ski. Mais ces séjours ne sont pas adaptés au calendrier d'envoi des demandes de réservations, fixé au printemps. De même, le testing ne couvre pas la région Ile-De-France qui est une autre destination touristique majeure, parce que c'est la région de résidence de nos candidats fictifs.

Comme dans Bunel *et al.* (2021), le test couvre trois types d'établissements de loisir : campings, chambres d'hôtes et hôtels. Ces établissements sont équi-répartis entre les trois régions retenues. 52 établissements de chaque catégorie ont été testés dans chaque région, soit 156 établissements par région et autant par type d'établissement.

Pour identifier et repérer les établissements testés, nous avons utilisé les ressources du Web et en particulier trois guides touristiques régionaux : le Petit Futé, le Guide Michelin, le Guide du Routard ainsi que le site des pages jaunes et de nombreux sites spécialisés dans l'hébergement de loisir, en particulier dans le domaine de la réservation de gîtes de groupe. Une partie des demandes concerne des logements loués sur la plateforme Airbnb, à la hauteur

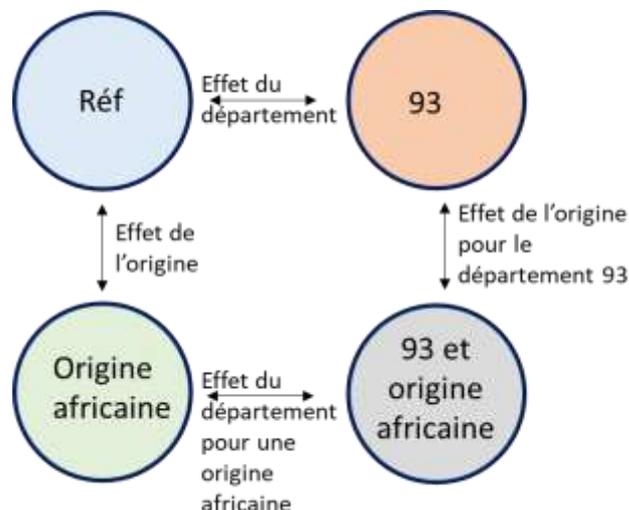
d'une chambre d'hôte sur deux, soit 78 logements testés. Pour effectuer ces tests, nous avons posté des demandes d'information émanant de clients fictifs, dont nous avons créé les profils sur Airbnb.

Nous avons collecté également des données sur les caractéristiques des hébergements de loisir : type d'établissement, région, prix moyens. Ces variables nous permettront d'étudier l'hétérogénéité des discriminations selon l'origine et le département de résidence.

## 2.2. Deux critères de discrimination : l'origine et l'adresse

Le test repose sur quatre profils de demandeurs fictifs se distinguant seulement par leur origine signalée par la consonance de leur prénom et de leur nom et par leur lieu de résidence. Nous avons choisi de façon arbitraire de considérer que ces 4 individus fictifs étaient tous des hommes<sup>4</sup>. Ils adressent des demandes similaires auprès des mêmes offreurs, sous forme d'envoi de courrier électronique ou de formulaires. La comparaison des réponses données par les mêmes offreurs à ces quatre individus, considérées deux à deux, permet de mettre en évidence une discrimination possible en raison de deux critères, l'origine supposée et le département de résidence, ainsi que le croisement de ces deux critères (schéma n°1). Ce protocole saturé permet d'identifier des effets directs et des effets croisés (comme dans l'étude de Chareyron *et al.*, 2024).

Schéma n°1 – Protocole du test



Nous faisons donc le choix d'envoyer trois candidatures à chaque établissement, par tirage au sort, soit le jeu A, soit le jeu B. :

- Jeu A : Référence / Origine Africaine / 93
- Jeu B : Référence / Origine Africaine / Origine Africaine et 93

Au total, nous avons envoyé 1404 demandes d'information en amont d'une demande de réservation, dont 468 envoyées par le candidat de référence, 468 par le candidat africain, 234

<sup>44</sup> Et aussi par souci de variété parce que les demandeurs fictifs sont des femmes dans les deux autres volets Culture et Ecole du projet ODAS.

par l'habitant de la Seine-Saint-Denis et 234 par un habitant de la Seine-Saint-Denis d'origine africaine.

Le tableau 1 décrit les effets mesurables issus des comparaisons deux à deux de ces différents profils. Le protocole permet d'évaluer les pénalités dans l'accès à un hébergement de loisir pour une personne dont la consonance du nom évoque une origine africaine, pour une personne résidant en Seine-Saint-Denis, et pour une personne qui cumule ces deux caractéristiques.

**Tableau 1. Effets mesurables**

<b>Comparaison</b>	<b>Effet...</b>	<b>Nombre d'observations</b>
Réf-93	... d'une adresse en Seine-Saint-Denis	468
Réf-Africain	... d'une origine africaine	468
Réf-93 Africain	... cumulé d'une adresse en Seine-Saint-Denis et d'une origine africaine	234
Africain – 93 Africain	... d'une adresse en Seine-Saint-Denis pour une personne d'origine africaine	234

### **2.3. Rédaction des scripts des demandes de réservation**

A priori, il est coûteux de discriminer pour un établissement de loisir, sauf si cet établissement est certain d'avoir un client de substitution dont les caractéristiques conviennent aux préférences de l'établissement ou de sa clientèle. Pour se rapprocher de cette situation, nous ciblons des établissements localisés dans des régions touristiques et sur une période de forte fréquentation, la troisième semaine du mois d'août, qui correspond en 2024 à la semaine 34, du samedi 17 au samedi 24 août. En outre, nous effectuons des demandes pour un groupe de 4 personnes, plus difficile à loger qu'un couple ou une personne seule. Dans chaque demande, le client fictif questionne l'offreur sur la disponibilité d'une place de parking, sollicitant de sa part un effort supplémentaire pour répondre à sa demande.

Pour chacun des établissements testés, nous avons envoyé durant la même semaine et selon un ordre aléatoire, trois demandes de réservation issues de nos individus fictifs, soient 1 404 messages électroniques (1 404 = 3 messages envoyés dans 3 régions à 3 types d'établissements dans 52 établissements). A chaque fois, les offreurs reçoivent trois demandes de réservation émanant de chacun des individus fictifs.

Dans les demandes apparaissent les caractéristiques distinctives du candidat (origine et/ou département de résidence). Les messages ne comportent aucun autre élément de différenciation significatif. Une discrimination apparaîtra alors si, en moyenne, les offreurs testés ne réservent pas les mêmes suites aux demandes de tous les individus fictifs du testing. Notons que nous permutons le contenu et l'ordre d'envoi des messages entre les candidats au cours de la campagne, de façon à ce qu'une inégalité de traitement ne puisse être imputable à une éventuelle différence de contenu des messages et leur ordre de réception.

Dans la rédaction des scripts, le département est explicitement signalé pour l'individu 93 et l'individu 93 d'origine africaine, mais pas pour les autres profils de candidats car la mention du département de résidence n'est pas systématique dans des messages de demandes de réservation auprès d'offres d'hébergement touristique. L'effet mesuré sera donc celui d'une résidence en Seine-Saint-Denis versus celui de tout autre département. Pour la même raison de prévention de la détection, il est préférable qu'un seul candidat par jeu d'envoi signale qu'il réside en Seine-Saint-Denis.

Nous avons présumé que les demandeurs ont entre 25 et 35 ans et nous leur avons attribué des noms et des prénoms parmi les plus répandus pour cette génération, en nous appuyant sur les fichiers d'Etat civil diffusés par l'INSEE : Thomas Martin, Julien Bernard ou encore Nicolas Durand.

Pour le profil africain, nous avons retenu comme lieu d'origine un pays d'Afrique de l'Ouest et nous avons choisi parmi les noms et les prénoms les plus fréquents signalant une origine sénégalaise : Babacar Ndiaye, Souleymane Diop, Ousmane Diallo.

Pour bien identifier l'adresse en Seine-Saint-Denis, nous avons choisi de retenir un signal non ambigu en localisant notre candidat à la location dans la préfecture du département, la ville de Bobigny, 93000 dans une adresse neutre, au 44 avenue Jean Jaurès ou encore dans la ville éponyme de Saint-Denis, 93200, 12 avenue Jeanne d'Arc.

Les demandes de réservation seront faites principalement par courrier électronique et à l'aide des formulaires en lignes des établissements. L'envoi d'un message électronique pour réaliser une réservation est une démarche réalisée par la plupart des vrais clients de cette industrie. Nous présentons le contenu des messages qui ont été envoyés par triplets aux établissements touristiques. Les mentions **en rouge** ont été adaptées en fonction de l'identité de l'établissement testé (camping, hôtel, chambre d'hôte). Les mentions **en vert** sont modifiées en fonction du profil du demandeur.

### Script 1 - Profil de référence

Objet du courriel : Location vacances

Bonjour,

Je voudrais vous réserver **deux chambres** pour 4 personnes du 17 au 24 août. Est-ce qu'il vous en reste de disponible, à quel prix, et comment réserver ?

Nous serons en voiture, peut-on se garer facilement ?

Je vous remercie,

**Thomas MARTIN**

- Si camping : **un emplacement pour une tente de**

### Script 2 – Origine africaine

Objet du courriel : Disponibilités 3 ème semaine du mois d'août

Bonjour,

Je vous écris parce que je cherche à louer **deux chambres** pour la troisième semaine d'août, qui va du 17 au 24. Avez-vous des possibilités et pouvez-vous me donner les prix ? Je voudrais savoir aussi si vous l'on peut garer une voiture.

En vous remerciant,

Babacar Ndiaye

### Script 3-A – Habitant de Seine-Saint-Denis

Objet du courriel : Réservation été

Bonjour,

Nous cherchons à louer pendant la semaine 34, entre le 17/8 et le 24/8, **deux chambres** pour 4 personnes. Pouvez-vous me donner les disponibilités, le prix pour la chambre et me dire si vous avez une place de parking ?

Je vous remercie par avance.

Julien Bernard

44 avenue Jean Jaurès, 93 000 Bobigny

### Script 3-B – Habitant de Seine-Saint-Denis d'origine africaine

Objet du courriel : Réservation

Bonjour,

Je recherche à louer entre le 17 et le 24 août, **deux chambres** pour 4 personnes. Pouvez-vous me donner les disponibilités, le prix pour la chambre et me dire si vous avez une place de parking ?

Je vous remercie par avance.

Souleymane Diop

12 avenue Jeanne d'Arc,

Saint-Denis, 93200

## 3. Résultats

La base de données issue de l'expérimentation réunit les résultats de 468 tests dans lesquels à chaque fois trois messages ont été envoyés. On dispose donc de 1404 observations. Pour un taux de réponse de 50%, ce volume d'observations permet de détecter, avec un seuil de risque de 5%, un écart de 8 points de pourcentage dans les taux de réponse obtenus par la demande de référence et une autre demande, avec une probabilité de 80%. Dans cette situation, un écart absolu de 8 points de pourcentage correspond à un écart relatif de 16%.

### 3.1. Résultats bruts

Le tableau 2 présente les taux de réponses positives<sup>5</sup> en fonction de l'origine et du lieu de résidence des demandeurs. On observe d'abord que le taux de réponses positives du candidat de référence est de 63,1 %. Pour les demandeurs d'origine africaine, le taux de réponse positive est de moins de 50 %. L'écart est de 13,3 points de pourcentage. Il est significatif au seuil de 1 % et correspond à une différence relative de 21,1 %. L'ampleur de cet écart suggère une forte discrimination selon l'origine. Notons que dans l'étude de Bunel *et al.* (2021), l'écart entre le taux de réponse positive du candidat de référence (56,8 %) et celui du candidat d'origine africaine (49,3 %) était de 7,5 pp, soit 13,2 % en termes relatifs.

En revanche, le tableau 1 ne fait apparaître aucun écart statistiquement significatif selon le lieu de résidence. De plus, dans le cas des hébergements offerts sur la plateforme Airbnb, aucun écart entre les demandeurs en fonction du lieu de résidence et de l'origine n'apparaît significatif. Ce résultat est établi sur la base d'un faible nombre de logement testés (78).

**Tableau 2. Ecart de taux de réponses positives selon l'origine et le lieu de résidence par type d'hébergement**

Type logement	Orig. Française	Orig. africaine	Ecart	Autre département	Seine-Saint-Denis	Ecart
Non Airbnb	63,06	49,72	-13,34***	58,06	59,72	1,66
Airbnb	49,07	49,07	0	50	47,22	-2,78
Total	59,83	49,57	-10,26	56,2	56,84	0,64

Note : \*\*\*, \*\* et \* indiquent la significativité de la différence au seuil de respectivement 1%, 5% et 10%.

Les p-valeurs proviennent de tests exacts de Fisher.

Source : Testing Odas Loisir, TEPP-CNRS.

Le tableau 3 reproduit les analyses précédentes mais en considérant uniquement les réponses sans demande supplémentaire ou remarque limitative comme variable de résultat. Dans ce cas, aucune des différences entre les demandeurs n'est significative au seuil de 10 %.

<sup>5</sup> Sont considérées comme positives les réponses positives sans demande supplémentaire et les réponses indiquant qu'une disponibilité existe mais avec une remarque, une question ou un renvoi vers un site ou une autre procédure.

**Tableau 3. Ecart de taux de réponses très positives selon l'origine et le lieu de résidence par type d'hébergement**

Type logement	Orig. Française	Orig. africaine	Ecart	Autre département	Seine-Saint-Denis	Ecart
Non-AirBnb	63,06	49,72	-13,34***	58,06	59,72	1,66
Airbnb	49,07	49,07	0	50	47,22	-2,78
Total	59,83	49,57	-10,26	56,2	56,84	0,64

Note : \*\*\*, \*\* et \* indiquent la significativité de la différence au seuil de respectivement 1%, 5% et 10%. Les p-valeurs proviennent de tests exacts de Fisher.

Source : Testing Odas Loisir, TEPP-CNRS.

### 3.2. Confirmation économétrique

On estime maintenant un modèle économétrique permettant d'évaluer l'effet de l'origine et du lieu de résidence des demandeurs sur la probabilité d'obtenir une réponse positive. Notre spécification principale est la suivante :

$$REP_{ir} = \alpha + \beta Afr_i + \gamma D93_i + \tau E_{ir} + \delta O_r + \phi_r + \varepsilon_{ir} \quad (1)$$

Où  $REP_{ir}$  est une variable dichotomique indiquant si l'hébergement  $r$  répond positivement au demandeur  $i$ .  $Afr_i$  et  $D93_i$  sont les variables d'intérêt à savoir, respectivement, si le demandeur est d'origine africaine ou réside Seine-Saint-Denis.  $E_{ir}$  est un ensemble de variables de contrôle liées aux caractéristiques de l'envoi (jour de l'envoi).  $O_r$  est un ensemble de variables qui varient selon l'hébergement. Enfin,  $\phi_r$  sont des effets fixes de l'hébergement. Ces effets fixes sont introduits uniquement dans certaines spécifications à la place des caractéristiques de l'hébergement. On introduit également dans certaines spécifications des termes d'interaction entre l'origine et le lieu de résidence pour étudier d'éventuelles différences d'effet de l'origine en fonction du lieu de résidence.

Les tableaux 4 et 5 présentent les résultats des modèles à probabilité linéaire estimés par la méthode des moindres carrés ordinaires à partir de l'équation (1) séparément pour les réponses positives et très positives. L'introduction dans l'estimation des caractéristiques de l'envoi (Colonne 2), de l'hébergement (Colonne 3), et des effets fixes de l'hébergement (Colonne 4) ne modifie pas substantiellement les résultats obtenus dans la colonne (1). On observe à nouveau que le demandeur d'origine africaine obtient un taux de réponses positives environ 13 points de pourcentage inférieur à celui du demandeur d'origine française. Cela correspond à une pénalité relative de plus de 20%. Cette pénalité n'est donc pas causée par un effet de composition lié aux modalités des envois des demandes d'information ou aux caractéristiques des lieux d'hébergement.

En revanche, on n'observe pas de pénalité significative envers le demandeur résidant en Seine-Saint-Denis. On n'observe pas non plus, en colonne (5), d'interaction significative entre origine et lieu de résidence. L'absence de pénalité associée à un lieu de résidence en Seine-

Saint-Denis est confirmée pour un candidat d'origine française tout autant que pour un candidat d'origine africaine.

**Tableau 4 : Effet de l'origine et du lieu de résidence sur la probabilité d'obtenir une réponse positive**

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Orig. Africaine	-0,117*** (0,022)	-0,117*** (0,022)	-0,117** (0,021)	-0,125*** (0,020)	-0,132*** (0,023)
D93	0,006 (0,019)	0,006 (0,020)	0,006 (0,019)	0,006 (0,019)	-0,009 (0,029)
Orig. africaine × D93					0,030 (0,045)
Car. de l'envoi		X	X	X	X
Car. Hébergement			X		
E.F. Hébergement				X	X
Observations	1,404	1,404	1,404	1,404	1,404
R2	0,014	0,018	0,065	0,043	0,044

Notes : \*\*\*  $p < 0,01$ , \*\*  $p < 0,05$ , \*  $p < 0,1$ . Erreur-types groupées à l'hébergement entre parenthèses. Les caractéristiques de l'envoi sont : le jour de l'envoi. Les caractéristiques de l'hébergement sont : le type d'hébergement (Airbnb, hôtel...) et sa localisation. Le R2 within est indiqué en colonnes (4) et (5).

Source : Testing Odas Loisir, TEPP-CNRS.

Si l'on ne considère que les réponses sans demande supplémentaire ou remarque limitative, l'effet de l'origine reste significatif mais seulement au seuil de 10% (tableau 5). L'effet estimé est, par ailleurs, un peu plus faible puisque la pénalité estimée est d'environ 3 points de pourcentage, ce qui correspond à 15% en termes relatif.

**Tableau 5 : Effet de l'origine et du lieu de résidence sur la probabilité d'obtenir une réponse positive sans demande supplémentaire ou remarque limitative**

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Orig. Africaine	-0,050*** (0,019)	-0,050*** (0,019)	-0,050*** (0,018)	-0,033* (0,017)	-0,026 (0,021)
D93	-0,032* (0,018)	-0,032* (0,018)	-0,032* (0,018)	-0,032* (0,018)	-0,017 (0,028)
Orig. africaine × D93					-0,030 (0,042)
Car. de l'envoi		X	X	X	X
Car. Hébergement			X		
E.F. Hébergement				X	X
Observations	1,404	1,404	1,404	1,404	1,404
R2	0,004	0,013	0,058	0,009	0,009

Notes : \*\*\*  $p < 0,01$ , \*\*  $p < 0,05$ , \*  $p < 0,1$ . Erreur-types groupées à l'hébergement entre parenthèses. Les caractéristiques de l'envoi sont : le jour de l'envoi. Les caractéristiques de l'hébergement sont : le type d'hébergement (Airbnb, hôtel...) et sa localisation. Le R2 within est indiqué en colonnes (4) et (5).

Source : Testing Odas Loisir, TEPP-CNRS.

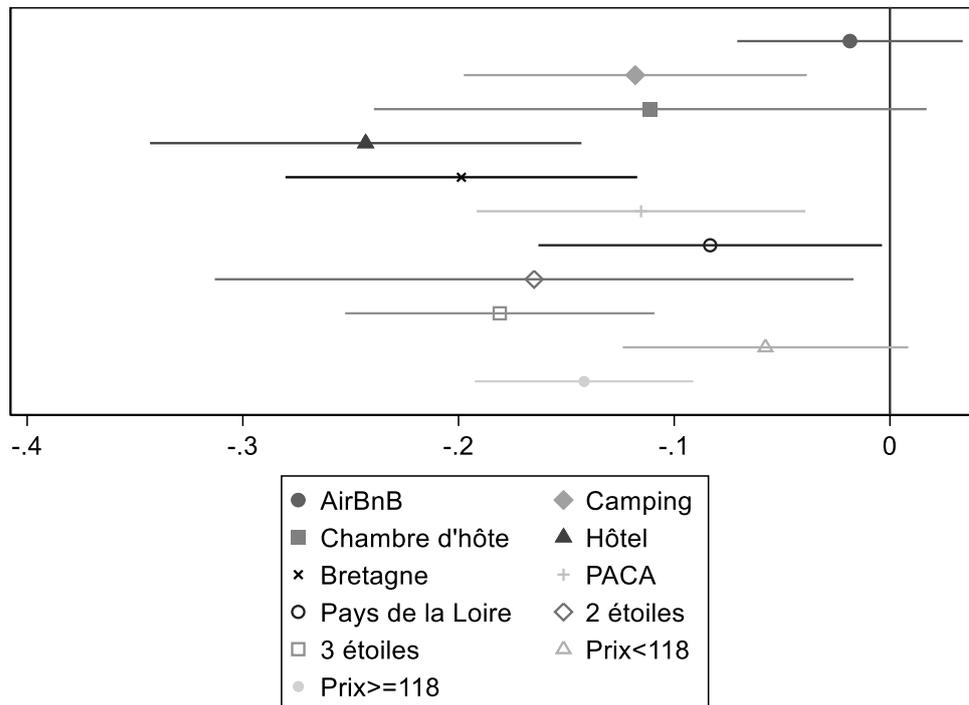
### 3.3 Analyse de l'hétérogénéité des effets

On s'intéresse maintenant à l'hétérogénéité de l'effet de l'origine africaine et du lieu de résidence selon différentes caractéristiques de l'hébergement. Les graphiques 1 et 2 présentent respectivement les coefficients estimés  $\hat{\beta}$  et  $\hat{\gamma}$  pour différents sous-échantillons et pour la variable de résultat « réponse positive ».

Le graphique 1 montre que la discrimination à l'encontre du client africain est avérée dans les trois régions testées. En outre, elle apparaît également significative lorsque l'on restreint l'analyse aux campings ou aux hôtels. Le seul échantillon pour lequel il n'apparaît pas d'effet significatif de l'origine africaine est celui des hébergements en chambre d'hôte, pour lesquels la taille d'échantillon est réduite de moitié. On ne trouve pas non plus de discriminations significatives pour les chambres d'hôte proposées par Airbnb, dont la taille d'échantillon est également réduite.

Une position des hébergements plutôt en haut de gamme va de pair avec une plus forte discrimination à l'encontre des clients africains. Ainsi, la discrimination est plus marquée pour les nuitées dont le prix dépasse 118 € et pour les hôtels trois étoiles.

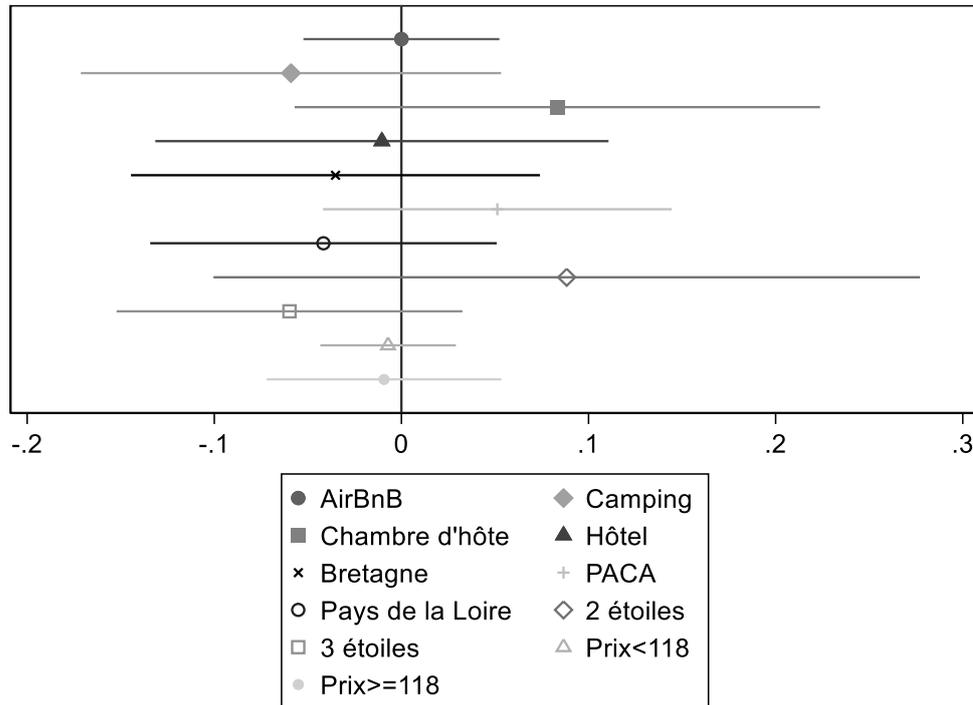
**Graphique 1 : Hétérogénéité de l'effet de l'origine africaine**



Notes : Intervalles de confiance à 95%. Le graphique présente les coefficients estimés  $\hat{\beta}$  et leurs intervalles de confiance pour la variable dépendante réponse positive estimés sur différents sous-échantillons.

L'effet du lieu de résidence apparaît très différent de celui de l'origine. Il n'est significatif au seuil de 5% dans aucun des sous-groupes. Le signal d'un lieu de résidence en Seine-Saint-Denis est sans effet sur le taux de réponse dans chacune des trois régions et pour chacun des trois types d'hébergement, quelle que soit leur position dans la gamme des offres.

**Graphique 2 : Hétérogénéité de l'effet du lieu de résidence**



Notes : Intervalles de confiance à 95%. Le graphique présente les coefficients estimés  $\hat{\gamma}$  et leurs intervalles de confiance pour la variable dépendante réponse positive estimés sur différents sous-échantillons.

## Conclusion

Les discriminations dans l'accès à un hébergement de loisir constituent un sujet trop peu étudié par les travaux académiques alors qu'elles sont avérées et de fortes ampleur. C'est le constat central de cette recherche qui exploite les résultats d'un test par correspondance sur 468 établissements d'hébergement de loisir. Entre mai et juin 2024, nous avons envoyé à ces établissements 1 404 demandes en vue de réserver deux chambres lors d'une période de forte fréquentation, au milieu du mois d'août en France, première destination touristique mondiale. Les tests couvrent trois régions, Bretagne, Pays de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur et trois types de modes d'hébergement, campings, hôtels et chambres d'hôte, en portant à la fois sur des logements proposés sur la plateforme Airbnb et en dehors.

Le client qui signale une origine d'Afrique de l'Ouest par son prénom et son nom voit ses chances d'obtenir un retour positif diminuer de plus de 20 % relativement à un autre client portant un prénom et un nom d'origine française. Cette pénalité de grande ampleur est significative dans chacune des trois régions et pour les trois types d'hébergement, à l'exception des chambres d'hôtes pour lesquelles l'échantillon et donc la précision du test, sont de plus petite taille. Elle paraît d'autant plus forte que la position de gamme du lieu d'hébergement est élevé.

En revanche, une adresse en Seine-Saint-Denis, dans le département français dont le taux de pauvreté est le plus élevé, n'implique aucune pénalité pour le client dans les chances de voir aboutir sa demande de réservation. Ce résultat est lui aussi confirmé dans chacune des trois régions et pour chacun des trois types d'hébergement, quelle que soit leur position dans la gamme des offres.

L'étude ne met pas en évidence de discrimination dans les offres proposées par Airbnb ce qui est contraire aux résultats de l'étude de Edelman *et al.* (2017). Elle mériterait sur ce point d'être complétée par d'autres tests plus systématiques afin d'établir si ce résultat renvoie plutôt à des changements de pratiques sur la plateforme ou à un artefact lié à la faible taille de l'échantillon.

## Références citées

- Adida, C. L., Laitin, D. and Valfort, M-A. (2010). Identifying Barriers to Muslim Integration in France. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 107(52): 22384–90.
- Bunel, M., L'Horty, Y., Mbaye, S., du Parquet, L., Petit P., (2021). « Testing for discrimination in leisure accommodation », *Annals of Economics and Statistics*, 2021, No. 141, pp. 23-48.
- Chareyron, S., L'Horty, Y., Petit, P. (2024). « Discrimination in Access to Employment: The Combined Effects of Gender, Origin and Address », *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, n°541, 14p.
- Cui, R., Li, J., & Zhang, D. J. (2020). Reducing discrimination with reviews in the sharing economy: Evidence from field experiments on Airbnb. *Management Science*, 66(3), 1071-1094.
- Edelman, B. G., Luca, M. Svirsky. D. (2017). Racial discrimination in the sharing economy: Evidence from a field experiment. *American Economic Journal: Applied Economics*, 9(2), 1-22.
- Gabbidon, S. L. (2003). Racial profiling by store clerks and security personnel in retail establishments: An exploration of shopping while Black. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 19: 345–364.
- Howerton, D. M., Meltzer, A. L., & Olson, M. A. (2012). Honeymoon vacation: Sexual-orientation prejudice and inconsistent behavioral responses. *Basic and applied social psychology*, 34(2), 146-151.
- Johnson G., Guillard V. (2017) Discriminations dans les services marchands : le cas des chambres d'hôtes en France, in DRM (eds.) *L'état des entreprises 2017*, Repères, La découverte.
- Jones, D. A. (1996). Discrimination against same-sex couples in hotel reservation policies. *Journal of Homosexuality*, 31, 153–159.
- LaPiere, R. T. (1934). Attitudes versus action. *Social Forces*, 13, 230–237.
- L'Horty Y., Duguet, E., du Parquet L., Petit P., Sari F., (2011). Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : un test de discrimination auprès des jeunes qualifiés, *Economie et Statistique*, 447, pp. 71-95.
- Petit P., Bunel M., Ene E., L'Horty Y. (2016). Effets de quartier, effet de département : discrimination liée au lieu de résidence et accès à l'emploi. *Revue économique*, 2016/3 Vol. 67, p.525-550.
- Verhaeghe, P. P., Martiniello, B., Endrich, M., & Van Landschoot, L. (2023). Ethnic discrimination on the shared short-term rental market of Airbnb: evidence from a correspondence study in Belgium. *International Journal of Hospitality Management*, 109, 103423.

## **TEPP Rapports de Recherche 2024**

---

### **24-10. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à l'école?**

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

### **24-9. Discriminations, une exception culturelle?**

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

### **24-8. L'apport de données localisées pour évaluer l'empreinte économique d'une université : Une application à l'université Gustave Eiffel**

Laetitia Challe, Yannick L'Horty

### **24-7. Les discriminations à l'embauche dans l'enseignement supérieur et la recherche**

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

### **24-6. La mobilité professionnelle des personnes en situation de handicap : une étude de cas sur l'établissement public de la Caisse des Dépôts**

Yannick L'Horty, François Maheu

### **24-5. Quelles préférences spatiales pour la localisation des parcs éoliens en mer ?**

François-Charles Wolff, Pierre-Alexandre Mahieu, Brice Trouillet, Alexia Pigeault, Nicolas Rollo

### **24-4. Télétravailler : du choc de la pandémie à son adoption durable**

Serge Blondel, Loïc Corven, François Langot, Jonathan Sicsic

### **24-3. Sélection à l'entrée en master : les effets de l'origine et de la religion**

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

### **24-2. Discriminations dans l'accès aux associations sportives : les effets du genre, de l'origine et du revenu**

Denis Anne, Florian Moussi-Beylie

### **24-1. L'indice de diversité patronymique : enjeux, principes et applications**

Moussa Kheddache, Yannick L'Horty

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2023**

---

### **23-13. La taxation du capital : pourquoi ? Comment ?**

Etienne Lehmann

### **23-12. Pénalités périphériques et accès à l'emploi**

Yannick L'Horty

### **23-11. Un modèle d'équilibre général calculable pour analyser les effets de la transition énergétique à La Réunion**

Avotra Narindranahary, Olivia Ricci

### **23-10. Les inégalités économiques et sociales dans les Outre-Mer français : un héritage de l'histoire et des institutions coloniales**

Jean-François Hoarau

### **23-9. Programme "Passeport Compétences / Badges numériques" Régions Bourgogne-Franche-Comté et Normandie**

Equipe porteuse : Crem Caen, Tepp

### **23-8. Inégalités de niveau de vie en Nouvelle-Calédonie, l'impact du nickel : mesure et décomposition**

Frédéric Chantreuil, Isabelle Lebon, Heloïse Rozier

### **23-7. Analyse de l'Impact économique Local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche**

Frédéric Chantreuil, Isabelle Lebon, Samuel Lerestif

### **23-6. Décomposition des inégalités liées au genre au sein de la fonction publique**

Mathieu Bunel, Frédéric Chantreuil, Frédéric Gavrel, Jean-Pascal Guironnet, Isabelle Lebon

### **23-5. Qu'avons-nous appris en évaluant les accélérateurs de BPI France ?**

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

### **23-4. Sélection à l'entrée en master : les effets du genre et de l'origine**

Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

### **23-3. Discriminations ethno-raciales dans l'accès au logement social : un test des guichets d'enregistrement**

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

### **23-2. Le recrutement à l'épreuve de la distance et des crises**

Laetitia Challe

### **23-1. Quels facteurs expliquent la faible coopération en horticulture?**

Serge Blondel, Ngoc-Thao Noet

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2022**

---

### **22-8. Discrimination à l'embauche, grossesse et parentalité : une première évaluation expérimentale**

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

### **22-7. Origine ou couleur de peau? Anatomie des discriminations à l'embauche dans le secteur du prêt-à-porter**

Dianké Tchabo

### **22-6. Discriminations dans l'accès à l'emploi : les effets croisés du genre, de l'origine et de l'adresse**

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

### **22-5. Handicap et discriminations dans l'accès au logement : un test multicritères sur les malvoyants**

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

### **22-4. Discrimination dans l'accès aux masters : une évaluation expérimentale**

Sylvain Chareyron, Louis-Alexandre Erb, Yannick L'Horty

### **22-3. Dynamique des conglomérats et politique antitrust**

Armel Jacques

### **22-2. Droits connexes et aides sociales locales : un nouvel état des lieux**

Denis Anne, Yannick L'Horty

### **22-1. Etat des lieux, menaces et perspectives futures pour le tourisme à La Réunion : un regard macroéconomique à travers la détection de ruptures structurelles**

Jean-François Hoarau

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2021**

---

**21-13. Retarder l'âge d'ouverture des droits à la retraite provoque-t-il un déversement de l'assurance-retraite vers l'assurance-maladie ? L'effet de la réforme des retraites de 2010 sur l'absence-maladie**

Mohamed Ali Ben Halima, Camille Ciriez, Malik Koubi, Ali Skalli

**21-12. Discriminations en outre-mer : premiers résultats d'un testing**

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Rebecca Peyrière

**21-11. Evaluation de la mise en place du prélèvement forfaitaire unique**

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

**21-10. Confinement et discrimination à l'embauche : enseignements expérimentaux**

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit François-Charles Wolff

**21-9. Endettement stratégique dans un duopole mixte**

Armel Jacques

**21-8. Recours et non-recours à la prime d'activité : une évaluation en termes de bien-être**

Cyrine Hannafi, Rémi Le Gall, François Legendre

**21-7. Mixité et performances des entreprises**

Laetitia Challe, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

**21-6. Les écarts de rémunération au recrutement des femmes et des hommes : une investigation en entreprise**

Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty

**21-5. Discriminations dans l'accès à l'emploi : une exploration localisée en pays Avesnois**

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty, Pascale Petit

**21-4. Droits et devoirs du RSA : l'impact des contrôles sur la participation des bénéficiaires**

Sylvain Chareyron, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty

**21-3. Accélérer les entreprises ! Une évaluation ex post**

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

**21-2. Préférences et décisions face à la COVID-19 en France : télétravail, vaccination et confiance dans la gestion de la crise par les autorités**

Serge Blondel, Sandra Chyderiotis, François Langot, Judith Mueller, Jonathan Sicsic

**21-1. Confinement et chômage en France**

Malak Kandoussi, François Langot

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2020**

---

### **20-5. Discriminations dans le recrutement des personnes en situation de handicap : un test multi-critère**

Yannick L'Horty, Naomie Mahmoudi, Pascale Petit, François-Charles Wolff

### **20-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital**

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

### **20-3. Les effets du CICE sur l'emploi, la masse salariale et l'activité : approfondissements et extensions pour la période 2013-2016**

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

### **20-2. Discrimination en raison du handicap moteur dans l'accès à l'emploi : une expérimentation en Ile-de-France**

Naomie Mahmoudi

### **20-1. Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises: une approche multicanal**

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty et Pascale Petit

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2019**

---

### **19-7. Les effets des emplois francs sur les discriminations dans le recrutement : une évaluation par testing répétés**

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

### **19-6. Les refus de soins discriminatoires: tests multicritères et représentatifs dans trois spécialités médicales**

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

### **19-5. Mesurer l'impact d'un courrier d'alerte sur les discriminations liées à l'origine**

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Souleymane Mbaye

### **19-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital: Premiers résultats**

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michael Sicsic

### **19-3. Parent isolé recherche appartement : discriminations dans l'accès au logement et configuration familiale à Paris**

Laetitia Challe, Julie Le Gallo, Yannick L'horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

### **19-2. Les effets du Service Militaire Volontaire sur l'insertion des jeunes : un bilan complet après deux années d'expérimentation**

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'horty

### **19-1. Discriminations à l'embauche: Ce que nous apprennent deux décennies de testings en France**

Loïc Du Parquet, Pascale Petit

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2018**

---

### **18-7. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: nouveaux approfondissements et extensions pour la période 2013-2015**

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

### **18-6. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: approfondissements et extensions pour la période 2013-2015**

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

### **18-5. Les discriminations dans l'accès à l'emploi privé et public: les effets de l'origine, de l'adresse, du sexe et de l'orientation sexuelle**

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

### **18-4. Handicap et discriminations dans l'accès à l'emploi : un testing dans les établissements culturels**

Louise Philomène Mbaye

### **18-3. Investissement et embauche avec coûts d'ajustement fixes et asymétriques**

Xavier Fairise, Jérôme Glachant

### **18-2. Faciliter la mobilité quotidienne des jeunes éloignés de l'emploi: une évaluation expérimentale**

Denis Anne, Julie Le Gallo, Yannick L'Horty

### **18-1. Les territoires ultramarins face à la transition énergétique: les apports d'un MEGC pour La Réunion**

Sabine Garabedian, Olivia Ricci

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2017**

---

### **17-12. Le travail à temps partiel en France: Une étude des évolutions récentes basée sur les flux**

Idriss Fontaine, Etienne Lalé, Alexis Parmentier

### **17-11. Les discriminations dans l'accès au logement en France: Un testing de couverture nationale**

Julie Le Gallo, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

### **17-10. Vous ne dormirez pas chez moi! Tester la discrimination dans l'hébergement touristique**

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Loïc du Parquet, Pascale Petit

### **17-9. Reprendre une entreprise : Une alternative pour contourner les discriminations sur le marché du travail**

Souleymane Mbaye

### **17-8. Discriminations dans l'accès à la banque et à l'assurance : Les enseignements de trois testings**

Yannick L'Horty, Mathieu Bunel, Souleymane Mbaye, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

### **17-7. Discriminations dans l'accès à un moyen de transport individuel : Un testing sur le marché des voitures d'occasion**

Souleymane Mbaye, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

### **17-6. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à la formation professionnelle ? Une réponse par testing**

Loïc Du Parquet, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Pascale Petit

### **17-5. Evaluer une action intensive pour l'insertion des jeunes: le cas du Service Militaire Volontaire**

Dennis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

### **17-4. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: une nouvelle évaluation ex post pour la période 2013-2015**

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

### **17-3. La faiblesse du taux d'emploi des séniors: Quels déterminants?**

Laetitia Challe

### **17-2. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post: Résultats complémentaires**

Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

### **17-1. Les discriminations dans l'accès au logement à Paris: Une expérience contrôlée**

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2016**

---

### **16-10. Attractivité résidentielle et croissance locale de l'emploi dans les zones d'emploi métropolitaines**

Emilie Arnoult

### **16-9. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post**

Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

### **16-8. Discriminations ethniques dans l'accès au logement: une expérimentation en Nouvelle-Calédonie**

Mathieu Bunel, Samuel Gorohouna, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Catherine Ris

### **16-7. Les Discriminations à l'Embauche dans la Sphère Publique: Effets Respectifs de l'Adresse et De l'Origine**

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit

### **16-6. Inégalités et discriminations dans l'accès à la fonction publique d'Etat : une évaluation par l'analyse des fichiers administratifs de concours**

Nathalie Greenan, Joseph Lafranchi, Yannick L'Horty, Mathieu Narcy, Guillaume Pierné

### **16-5. Le conformisme des recruteurs: une expérience contrôlée**

Florent Fremigacci, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty, Pascale Petit

### **16-4. Sélectionner des territoires de contrôle pour évaluer une politique localisée : le cas des territoires de soin numériques**

Sophie Buffeteau, Yannick L'Horty

### **16-3. Discrimination à l'embauche à l'encontre des femmes dans le secteur du bâtiment : les résultats d'un testing en Ile-De-France**

Emmanuel Duguet, Souleymane Mbaye, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

### **16-2. Accès à l'emploi selon l'âge et le genre: Les résultats d'une expérience contrôlée**

Laetitia Challe, Florent Fremigacci, François Langot, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

### **16-1. Faut-il encourager les étudiants à améliorer leur orthographe?**

Estelle Bellity, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Laurent Sarfati

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2015**

---

**15-5. A la recherche des incitations perdues : pour une fusion de la prime d'activité, de la CSG, des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu**

Etienne Lehmann

**15-4. Crise économique, durée du chômage et accès local à l'emploi : Eléments d'analyse et pistes d'actions de politique publique locale**

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

**15-3. L'adresse contribue-t-elle à expliquer les écarts de salaires ? Le cas de jeunes sortant du système scolaire**

Emilia Ene Jones, Florent Sari

**15-2. Analyse spatiale de l'espace urbain : le cas de l'agglomération lyonnaise**

Emilie Arnoult, Florent Sari

**15-1. Les effets de la crise sur les disparités locales de sorties du chômage : une première exploration en Rhône-Alpes**

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Florent Sari

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2014**

---

### **14-6. Dépréciation du capital humain et formation continue au cours du cycle de vie : quelle dynamique des externalités sociales ?**

Arnaud Chéron, Anthony Terriau

### **14-5. La persistance du chômage ultra-marin**

Yannick L'Horty

### **14-4. Grèves et productivité du travail : Application au cas français**

Jérémy Tanguy

### **14-3. Le non-recours au RSA "socle seul": L'hypothèse du patrimoine**

Sylvain Chareyron

### **14-2. Une évaluation de l'impact de l'aménagement des conditions de travail sur la reprise du travail après un cancer**

Emmanuel Duguet, Christine Le Clainche

### **14-1. Renforcer la progressivité des prélèvements sociaux**

Yannick L'Horty, Etienne Lehmann

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2013**

---

### **13-10. La discrimination à l'entrée des établissements scolaires privés : les résultats d'une expérience contrôlée**

Loïc du Parquet, Thomas Brodaty, Pascale Petit

### **13-9. Simuler les politiques locales favorisant l'accessibilité à l'emploi**

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

### **13-8. Le paradoxe des nouvelles politiques d'insertion**

Jekaterina Dmitrijeva, Florent Fremigacci, Yannick L'Horty

### **13-7. L'emploi des seniors : un réexamen des écarts de taux d'emploi européens**

Laetitia Challe

### **13-6. Effets de quartier, effet de département : discrimination liée au lieu de résidence et accès à l'emploi**

Pascale Petit, Mathieu Bunel, Emilia Ene Jones, Yannick L'Horty

### **13-5. Comment améliorer la qualité des emplois salariés exercés par les étudiants ? Les enseignements d'une expérience contrôlée**

Jekaterina Dmitrijeva, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

### **13-4. Evaluer l'efficacité d'une campagne de valorisation du bénévolat : les enseignements de deux expériences contrôlées sur le marché du travail**

Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

### **13-3. Les différents parcours offerts par l'Education Nationale procurent-ils les mêmes chances d'accéder à l'emploi?**

Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

### **13-2. Faut-il subventionner le permis de conduire des jeunes en difficulté d'insertion ?**

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit, Bénédicte Rouland, Yiyi Tao

### **13-1. Anatomie d'une politique régionale de lutte contre les discriminations**

Yannick L'Horty

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2012**

---

### **12-9. Emploi et territoire : réparer les fractures**

Yannick L'Horty

### **12-8. Inadéquation des qualifications et fracture spatiale**

Frédéric Gavrel, Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Isabelle Lebon

### **12-7. Comment réduire la fracture spatiale ? Une application en Île-de-France**

Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Florent Sari

### **12-6. L'accès à l'emploi après un CAP ou un baccalauréat professionnel : une évaluation expérimentale**

Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

### **12-5. Discriminations à l'embauche des jeunes en Île-de-France : un diplôme plus élevé compense-t-il une origine maghrébine ?**

Emilia Ene Jones

### **12-4. Evaluer les réformes des exonérations générales de cotisations sociales**

Mathieu Bunel, Céline Emond, Yannick L'Horty

### **12-3. Evaluer un dispositif sectoriel d'aide à l'emploi : l'exemple des hôtels cafés restaurants de 2004 à 2009**

Mathieu Bunel

### **12-2. L'intermédiation financière dans l'analyse macroéconomique : le défi de la crise**

Eleni Iliopoulos, Thepthida Sopraseuth

### **12-1. \_Etre Meilleur Apprenti de France : quels effets sur l'accès à l'emploi ? Les enseignements de deux expériences contrôlées sur des jeunes d'Ile-de-France**

Pascale Petit, Florent Fremigacci, Loïc Du Parquet, Guillaume Pierne

---

## **TEPP Rapports de Recherche 2011**

---

**11-14. Quelles politiques publiques pour protéger la biodiversité ? Une analyse spatiale**  
Jean De Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laetitia Tuffery

**11-13. Le grand Paris de l'emploi**  
Yannick L'Horty, Florent Sari

**11-12. Le WIKI IO : réduire les risques de décrochage et d'abandon à la sortie du collège**  
Solène Coursaget, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Emmanuel Quenson

**11-11. Pourquoi tant de chômeurs à Paris ?**  
Yannick L'Horty, Florent Sari

**11-10. Les effets des aides publiques aux hôtels cafés restaurants et leurs interactions : une évaluation sur micro-données d'entreprises**  
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty

**11-9. Evaluer l'impact d'un micro-programme social : une étude de cas expérimentale**  
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit

**11-8. Discrimination résidentielle et origine ethnique : une étude expérimentale en Île-de-France**  
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty

**11-7. "10 000 permis pour réussir". Evaluation quantitative**  
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Sophie Kaltenmark, Pascale Petit

**11-6. Les effets du bénévolat sur l'accès à l'emploi. Une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés d'Île-de-France**  
Jonathan Bougard, Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

**11-5. Discrimination à l'embauche des jeunes franciliens et intersectionnalité du sexe et de l'origine : les résultats d'un testing**  
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Florent Sari

**11-4. Ce que font les villes pour les ménages pauvres. Résultat d'une enquête auprès des villes de plus de 20 000 habitants**  
Denis Anne, Céline Emond, Yannick L'Horty

**11-3. Être mobile pour trouver un emploi? Les enseignements d'une expérimentation en région parisienne**  
Loïc Du Parquet, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Florent Sari

**11-2. Comment développer les emplois favorables à la biodiversité en Île-de-France ?**  
Jean de Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laëtitia Tuffery

**11-1. Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Île-de-France**  
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Loïc du Parquet, Pascale Petit, Florent Sari

---

## La Fédération TEPP

---

La fédération de recherche « Théorie et Evaluation des Politiques publiques » (FR 2042 CNRS) rassemble des équipes de recherche en Economie, Sociologie et Gestion :

- L'**Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique, ERUDITE**, équipe d'accueil n°437 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre de Recherches en Economie et en Management, CREM**, unité mixte de recherche n°6211 rattachée au CNRS, à l'Université de Rennes 1 et à l'Université de Caen Basse-Normandie ;
- Le **Centre Pierre Naville, CPN**, équipe d'accueil n°2543 rattachée à l'Université d'Evry-Paris Saclay ;
- Le **Centre de Recherche en Economie et Droit, CRED**, équipe d'accueil n°7321, rattachée à l'Université Panthéon-Assas ;
- Le **Centre d'Etude des Politiques Economiques, EPEE**, équipe d'accueil n°2177 rattachée à l'Université d'Evry Paris-Saclay ;
- Le **Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux, GAINS**, équipe d'accueil n°2167 rattachée à Le Mans Université ;
- Le **Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management, GRANEM**, unité mixte de recherche UMR-MA n°49 rattachée à l'Université d'Angers ;
- Le **Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique, LEMNA**, équipe d'accueil n°4272, rattachée à Nantes Université ;
- Le **Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt - Paris-Est, LIPHA-PE**, équipe d'accueil n°7373 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien, CEMOI**, équipe d'accueil n°13, rattachée à l'Université de la Réunion ;
- Le **Laboratoire d'économie de Poitiers, LÉP**, équipe d'accueil n°2249, rattachée à l'Université de Poitiers ;
- L'UMR **Structures et marchés agricoles, ressources et territoires, SMART**, unité mixte de recherche n°1302, rattachée à l'INRAE et à l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Le **Centre de recherche en économie et en droit sur le développement insulaire, CREDDI**, équipe d'accueil n°2438, rattachée à l'Université des Antilles.

TEPP rassemble 230 enseignants-chercheurs et 100 doctorants. Elle est à la fois l'un des principaux opérateurs académiques d'évaluation de politiques publiques en France, et la plus grande fédération pluridisciplinaire de recherche sur le travail et l'emploi. Elle répond à la demande d'évaluation d'impact de programmes sociaux à l'aide de technologies avancées combinant modélisations théoriques et économétriques, techniques de recherche qualitatives et expériences contrôlées.